

106 130

Procès Verbaux  
Rapports



Commission Municipale des Trésors

mandat Saint Venant 1936/1940

COMITE DE FETES



MM. les délégués des comités de fêtes de secteurs, de quartiers et de rues se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le 24 Janvier 1938, à dix sept heures, sous la présidence de M. Coolen, adjoint au maire délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques, à l'effet d'établir le Calendrier des Fêtes Publiques 1938.

Présents: MM. Coolen, adjoint au maire;  
Thomas et Werquint, de l'Union des Commerçants de la rue de la Barre;  
Caird, Delannoy et Ysebaert, du Comité des Fêtes des Dix-Huit Ponts;  
Duguiot, du Comité du Commerce et des Fêtes de Fives;  
Bonte, Van Paemel et Watelle, de l'Union des Commerçants de la rue de Flandre;  
Citerne, Girault, Peeters et Ronse, du Comité des Fêtes des rues de Gand, des Célestines et adjacentes;  
Doom, de l'Association des Commerçants du Quartier de la Gare;  
Demeulemester et Serniclaes, de l'Union des Commerçants des rues d'Iéna, places Verte et des Quatre-Chemins;  
Bottger et Leignel, de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta;  
Bocquet, Turpin et Wante, de l'Union des Commerçants des rues du Long Pot et adjacentes;  
Cheval, Dejongh et Fayié, du Groupement des Commerçants du Mont de Terre;  
Veroone, du Comité des Fêtes du Secteur de Moulins-Lille;  
Decrock et Moulaert, du Groupement économique et commercial Les Amis de la rue de Paris;  
Dupont, du Groupement des Commerçants de la rue Philadelphie;  
Treels, du Comité des Fêtes du Faubourg des Postes;  
Hoebeke, du Comité des Fêtes des rues des Postes et adjacentes;  
Van den Heede, du Comité du Commerce et des Fêtes de Saint-Maurice;  
Dormieu, du Comité des Fêtes et du Commerce des Quartiers Saint Sauveur-Saint Maurice-Saint Etienne;  
Avez et Janssens, de l'Union des Commerçants des rues de Tournai, Gustave Delory et adjacentes;  
Constantz, Danckaert et Verdière, du Comité d'Action Commerciale Les Amis de Vauban;

Delboé et Hennebelle, du Comité du Commerce et des Fêtes du Vieux-Lille;

Excusés MM. Degryse, du Syndicat d'Initiative Les Amis de Lille;  
Dunot, de l'Union des Commerçants d'Esquermes;  
Delecourt, de l'Union des Habitants des rues Vantroyen et adjacentes;  
Cibié, du Comité des Fêtes des rues des Postes et adjacentes;  
Suc, du Comité des Fêtes du Nouveau Saint-Sauveur;  
Vyt, de la Mutuelle des Défenseurs de Lille;  
Moithy, du Comité des Fusillés Lillois.

Absents:  
Amicale des H.B.M. du Faubourg d'Arras;  
Groupement des Commerçants des rue et place de Béthune;  
Groupement des Commerçants des rues Eugène Jacquet et Rabelais;  
Vieux Comité du Commerce et des Fêtes de Fives-Saint-Maurice;  
Comité des Fêtes de la rue de Fontenoy;  
Comité des Fêtes des rues Grande Chaussée et des Chats Bossus;  
Comité des Fêtes de Moulins-Lille, secteur Arago;  
Comité des Fêtes de Moulins-Lille, secteur Vanhoenacker;  
Union des Commerçants du Quartier des rues Nationale, des Stations et adjacentes et place Philippe de Girard;  
Union des Commerçants de la rue Nationale et de la place de Strasbourg;  
Union des Commerçants de la rue Neuve;  
Comité des Fêtes de la place des Patiniers et des rues adjacentes;  
Union des Commerçants de la rue Pierre Legrand;  
Amicale des H.B.M. du Faubourg des Postes;  
Union des Commerçants des rues Saint Sauveur et adjacentes;  
Union des Commerçants des rues des Sarrazins, Paul Lafargue et adjacentes;  
Comité des Fêtes de Wazemmes-Esquermes-Vauban.

Assistait également à la réunion, M. Ryckebusch, chef du service des Fêtes.

M. l'adjoint Coolen, après avoir remercié les délégués présents d'avoir répondu nombreux à son appel et exprimé le désir de voir la réunion menée rapidement à bien, présente à l'assistance ses meilleurs voeux pour l'année dont nous venons de franchir le seuil.

Le secrétaire fait ensuite l'appel des dimanches et fêtes de l'année afin de permettre aux délégués de fixer la date de leurs festivités.

A M. Verdière, des Amis de Vauban, qui demande à quelle date il sera procédé à l'inauguration du pont et des nouvelles voies d'accès récemment livrés à la circulation, M. l'adjoint Coolen répond que cette question est du ressort de l'Administration des Ponts et Chaussées.

M. Doom, de l'Association des Commerçants du Quartier de la Gare, s'excuse de revenir à nouveau sur la question du Carnaval. Depuis quelques années, nous assistons, dit-il, chaque fois un peu plus, à l'agonie du Carnaval; Pour le rénover, un seul moyen : autoriser à nouveau le jet de confetti. Dans les villes où le jet de confetti est autorisé, l'hygiène (puisque c'est la raison invoquée pour ne point retenir sa demande) ne laisse nullement à désirer. Il demande à ses collègues de soutenir sa demande et sollicite l'institution et la nomination d'une commission mixte, formée de représentants de la Ville et des Comités de Fêtes, qui serait chargée d'étudier la question et d'arrêter les mesures de contrôle et de surveillance nécessaires.

La plupart des délégués présents applaudissent tandis que M. Hennebelle, du Comité du Commerce et des Fêtes du Vieux-Lille, appuie la proposition de M. Doom.

M. l'adjoint Coolen loue M. Doom pour sa persévérance et sa ténacité en l'assurant que l'Administration Municipale sera appelée à examiner le voeu qu'il vient d'émettre à propos des fêtes carnavalesques du dimanche et du mardi gras ainsi que de la mi-carême.

Réunion commencée à dix-sept heures quinze; terminée à dix-huit heures dix.

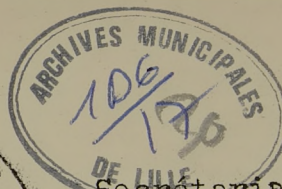
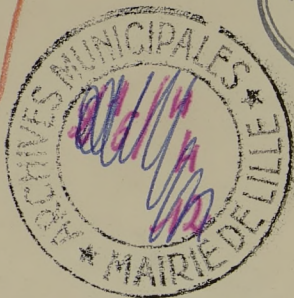
Hôtel de Ville le 27 Janvier 1938.

Le Secrétaire,  
M. RYCKEBUSCH

Vu :  
L'Adjoint délégué,  
R. COOLEN.

Commission Municipale  
des Fêtes

Procès-verbal de la réunion  
du 14 Mars 1938



Secrétariat Général

Service des Fêtes

M.M. les membres de la Commission Municipale des Fêtes se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le 14 Mars 1938, sous la présidence de M. Coolen, adjoint au maire délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques.

Présents.- M.M. Coolen, adjoint au maire, Peeters, conseiller Municipal;

M.M. Braine, Carpentier, Colas, Drumez, Duguiot, Eycken, François, Housieux, Soudoyez, Van den Heede, membres de la Commission.

Excusés.- M.M. Hermez, adjoint au maire, Janssens, conseiller municipal;

M.M. Chevalier, Degryse, Demanne, Labbe, Lobert, Reubrez, Vyt, membres de la Commission.

Absents.- M.M. Devernay, Domsin, Ragheboom, adjoints au maire; Bour, Broux, Corbu, Dhoossche, Farvacques, Martin, Noterman, Vandenberghe, conseillers municipaux;

M.M. Cibié, Clément, Delemer, Delepouille, Dubrulle, Dupuis, Gibon, Leroy, Masson, Pipart, Roggeman, Ronse, membres de la Commission.

Assistait également à la réunion, M. Ryckebusch, chef du Service des Fêtes.

Après que M. l'adjoint Coolen eut félicité M.M. Carpentier et Duguiot, membres assidus aux réunions de la Commission, pour la distinction dont ils viennent d'être l'objet de la part du Gouvernement de la République, l'on aborde l'ordre du jour.

Grande Kermesse 1938.-

I.- Journée du dimanche 5 Juin.- L'assemblée donne son assentiment au projet d'organisation d'un concours de Musique Infantines.

Elle approuve également le maintien a) de l'épreuve cycliste Lille Bruxelles et retour, b) du Grand Rallye Cycliste organisé pour la première fois l'an dernier et qui obtint un si vif succès.

D'autre part, elle prend acte de l'organisation d'un Rallye du Flambeau Touristique de l'Amitié Franco-Belge par la Confédération Touristique Franco-Belge.

II.- Journée du Lundi 6 Juin - La Commission émet le vœu que soient modifiés dans le sens ci-après, divers articles du Règlement du Carnaval d'Eté :

Article 3.- Serait seul admis sur la voie publique le jet de confetti et serpentins.

Article 12.- En raison des augmentations successives des transports, le taux des indemnités de déplacement serait a) porté de dix à vingt centimes par kilomètre et par membre, b) limité à trente francs par personne au lieu de dix huit et à mille six cents francs par société au lieu de mille.

Article 16.- Pour les mêmes raisons que ci-dessus, l'indemnité allouée à une société présentant un char et distante d'au moins cinquante kilomètres de Lille, serait portée de cent cinquante francs à trois cents et de trois cents à six cents francs pour celles éloignées de plus de soixante quinze kilomètres.

Article 18.- Suppression de l'octroi des primes de séjour l'expérience ayant confirmé le peu d'intérêt de ces dispositions.

Article 19.- Il ne serait plus fait mention du paiement des prix en argent français.

III.- Fêtes de nuit.- A l'unanimité, les membres présents sont d'avis que soient envisagés, a) un ou plusieurs concerts les samedi et dimanche soir, b) un feu d'artifice le dimanche soir, c) des bals à grand orchestre, le lundi soir.

Réunion commencée à dix sept heures vingt et terminée à dix huit heures quarante.

Le Secrétaire,

(signé) M. RYCKEBUSCH

VU

L'Adjoint délégué

(signé) R. COOLEN.

P.V. de la réunion du  
II Juillet 1938



Service des Fêtes



Rapport à l'Administration Municipale

COMITE de FETES

En raison de la tenue en notre ville, du 15 Mai au 15 Octobre 1939, de l'Exposition du Progrès Social, MM. les délégués des comités de fêtes de secteurs, de quartiers et de rues se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le II Juillet 1938, à dix sept heures trente, sous la présidence de M. Coolen, adjoint au maire délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques, à l'effet d'établir le Calendrier des Fêtes Publiques 1939.

Présents: MM. Coolen, adjoint au maire;  
Gelthoof et Renoncourt, du Comité des Commerçants de la place de l'Arsenal;  
Thomas et Werquin, de l'Union des Commerçants de la rue de la Barre;  
Ysebaert, Delannoy et Caird, du Comité des Fêtes des Dix-Huit Ponts;  
Charlet et Decupper, des Groupements des Commerçants des rues Eugène Jacquet et Rabelais;  
Dunot et Dumoulin, de l'Union des Commerçants d'Esquermes;  
Duguiot, Cauwel et Labeeuw, du Comité du Commerce et des Fêtes de Fives;  
Wabelle, Bonte et Waeghe, de l'Union des Commerçants de la rue de Flandre;  
Girault et Malterre, du Comité des Fêtes des rues de Gand, des Célestines et adjacentes;  
Doom, de l'Association des Commerçants du Quartier de la Gare;  
Hennebert et Martin, du Groupement des Commerçants et Habitants du Grand Balcon;  
Demeulemester et Rousseau, de l'Union des Commerçants des rue d'Éna, places Verte et des Quatre-Chemins;  
Bottger, de l'Union des Commerçants de la rue Léon Gambetta;  
Bocquet, Wante et Roggeman, de l'Union des Commerçants des rues du Long Pot et adjacentes;  
Favier, du Groupement des Commerçants du Mont de Terre;  
Ronse, du Comité des Fêtes du Secteur de Moulins-Lille;  
Moulaert et Decrock, du Groupement Economique et Commercial Les Amis de la rue de Paris;  
Dupont, du Groupement des Commerçants du bout de la rue de Philadelphie;  
Vanovertveld, de l'Union des Commerçants de la rue Pierre Legrand;  
Duburcq et Colson, de l'Amicale des Habitations à bon marché du Faubourg des Postes;  
Cibié, du Comité des Fêtes des rues des Postes et adjacentes;

MM. Charlet et Leclercq, du Comité du Commerce et des Fêtes de Saint Maurice;  
Suc, du Comité des Fêtes du Nouveau Saint Sauveur;  
Carpentier et Dormieu, de l'Union des Commerçants des rues Saint Sauveur et adjacentes;  
Carpentier et Doom, du Comité des Fêtes et du Commerce des quartiers Saint-Sauveur, Saint-Maurice, Saint-Etienne;  
Dormieu, de l'Union des Commerçants de la rue de Tournai;  
Menez, Dillioust, Houtkens et Leclercq, de l'Union des Habitants des rues Vantroyen et adjacentes;  
Dankaert, Fournier, Constantz, Legrand, Bataille, Struye et Verdière, du Comité d'Action Commerciale "Les Amis de Vauban";  
Girault et Grulois, du Comité du Commerce et des Fêtes du Vieux-Lille;  
Cibié, Bottger, Dunot et Demeulemester, du Comité des Fêtes de Wazemmes -Esquermes -Vauban;

Excusés: MM. Degryse, du Syndicat d'Initiative "Les Amis de Lille";  
Vyt, de la Mutuelle des Défenseurs de Lille;  
Moithy, du Comité des Fusillés Lillois.

Absents: L'Amicale des Habitations à Bon Marché du Faubourg d'Arras;  
Le Groupement des Commerçants des rue et place de Béthune;  
Le Vieux Comité du Commerce et des Fêtes de Fives Saint-Maurice;  
Le Comité des Fêtes de la rue de Fontenoy;  
Le Comité des Fêtes de Moulins-Lille, secteur Arago;  
Le Comité des Fêtes de Moulins-Lille, secteur Vanhoenacker;  
L'Union des Commerçants du Quartier des rues Nationale, des Stations et adjacentes et place Philippe de Girard;  
L'Union des Commerçants de la rue Nationale et de la place de Strasbourg;  
Le Comité des Fêtes de la place des Patiniers et rues adjacentes;  
Le Comité des Fêtes du Faubourg des Postes;  
L'Union des Commerçants des rues des Sarrazins, Paul Lafargue et adjacentes;

Assistait également à la réunion, M. Ryckebusch, chef du Service des Fêtes.

M. l'Adjoint Coolen, remercie les délégués présents qui ont répondu en nombre à son appel et exprime le désir de voir la réunion menée rapidement à bien.

M. Franchomme expose les grandes lignes de l'importante manifestation qui se déroulera du 15 Mai au 15 Octobre et, à M. Martin qui, au nom du Groupement des Commerçants et Habitants du Grand Balcon, demande qu'une entrée soit prévue du côté de la rue du Grand Balcon, indique que bonne note est prise en vue de l'aménagement d'une sortie vers ledit quartier.

Le Secrétaire fait ensuite l'appel des dimanches et fêtes de l'année, afin de permettre aux délégués de fixer la date de leurs festivités.



M. Doom, au nom de l'Association des Commerçants du Quartier de la Gare, pour éviter tout malentendu, dit-il, souligne, à propos du Carnaval, que cette fête n'est le privilège d'aucun Comité et qu'il a oeuvré tout simplement pour que revive le Carnaval Lillois.

Réunion commencée à dix huit heures, terminée à dix neuf heures quinze.

Hôtel de Ville le 11 Juillet 1938

Le Secrétaire,

RYCKEBUSCH.

Vu :  
L'Adjoint délégué,

R. COOLEN.

M. Doom, au nom de l'Association des Commerçants du Quartier de la Gare, pour éviter tout malentendu, dit-il, souligne, à propos du Carnaval, que cette fête n'est le privilège d'aucun Comité et qu'il a oeuvré tout simplement pour que revive le Carnaval Lillois.

Réunion commencée à dix huit heures, terminée à dix neuf heures quinze.

Hôtel de Ville le 11 Juillet 1938

Le Secrétaire,

RYCKEBUSCH.

Vu :  
L'Adjoint délégué,

R. COOLEN.

Commission Municipale  
des Fêtes

Procès verbal de la réunion  
du 12 Février 1939



Secrétariat Général

Service des Fêtes.



MM. les membres de la Commission Municipale des Fêtes se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le 13 Février 1939, sous la présidence de M. Coolen, adjoint au maire délégué aux Cérémonies et Fêtes Publiques.

Présents : MM. Coolen, adjoint au maire, Broux, Peeters, conseillers municipaux;

Carpentier, Colas, Degryse, Duguiot, Dupuis, François Housieux, Labbe, Roggeman, Soudoyez, membres de la Commission;

Excusés : MM. Hermez, adjoint au maire, Farvacques, Janssens, conseillers municipaux;

Cibié, Demanne, Van den Heede, Vyt, membres de la Commission.

Absents. - MM. Devernay, Domsin, Ragheboom, adjoints au maire; Bour, Corbu, Dhoosche, Martin, Noterman, Vandenberghe, conseillers municipaux;

Braine, Chevalier, Clément, Delemer, Delepouille, Drumez, Dubrulle, Gibon, Girault, Leroy, Lobert, J. B. Masson, Pipart, Reubrez, Ronse, membres de la Commission.

Assistait également à la réunion M. Ryckebusch, Chef du Service des Fêtes.

En ouvrant la séance, M. l'adjoint Coolen, félicite MM. Degryse et Dupuis qui viennent d'être promus Chevaliers de la Légion d'Honneur, puis l'on aborde l'ordre du jour.

Grande Kermesse 1939

1<sup>o</sup> Journée du dimanche 28 Mai. L'Assemblée donne son assentiment au projet d'organisation d'un Festival International de Musique à l'occasion du XXXI<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas de Calais.

Sur intervention de M. Peeters, il est précisé qu'il est de règle que les sociétés locales ne peuvent prendre part aux Festivals et Concours de Musique.

M. Housieux convie ses collègues à la Séance Solennelle du Congrès qui se tiendra au Grand Théâtre, laquelle comportera une partie artistique.

Il annonce qu'en vue de l'audition d'ensemble prévue à l'Exposition du Progrès Social à l'issue du Festival, MM. Vercruysse et Dhondt, éditeurs en notre Ville, offriront gratuitement les

partitions nécessaires d'un pas redoublé "Le Souvenir du Cinquante-naire" d'Oscar Dhondt.

En raison de cette audition d'ensemble à l'Exposition, la demande présentée par M. Soudoyez, tendant à retarder les heures d'auditions dans les quartiers, n'est pas retenue.

La Commission I° approuve le maintien a) de l'épreuve cycliste Lille-Bruxelles et retour b) du Grand Rallye Cycliste qui, l'an dernier encore, obtint un si vif succès 2° est mise au courant du projet de l'Administration de l'Exposition du Progrès Social de faire tirer un feu d'artifice du haut du Grand Palais de la Foire Commerciale.

## II. - Journée du Lundi 29 Mai. -

La Commission agréé le projet d'organisation d'un concours de Solistes dont les heures seront arrêtées de façon à ne gêner en rien le traditionnel Carnaval d'Eté.

A ce propos, M. Degryse reprend une suggestion, déjà souventes fois faite, relativement à l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'une délégation se rende, en vue du recrutement de sociétés, dans les diverses villes organisant des cortèges.

M. Degryse demande ensuite qu'il soit intervenu à nouveau auprès de l'Administration de l'Exposition du Progrès Social pour que l'entrée gratuite soit accordée aux Sociétés participantes au Carnaval, à charge pour les sociétés bénéficiaires d'avoir à se produire, au cours de la soirée, à tels endroits que l'Administration de l'Exposition désignerait.

Ceci exposé, il est décidé de n'apporter aucune modification au Règlement du Carnaval d'Eté.

Enfin, la Commission prend acte du projet d'organisation, par l'Exposition, d'un bal champêtre, de vingt et une à vingt quatre heures, sur la place du Centre Rural.

Réunion commencée à dix huit heures quinze et terminée à dix neuf heures.

Vu  
L'Adjoint délégué  
COOLEN,

Le Secrétaire

RYCKEBUSCH,